

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Entre Loire & Val d'Aubois** Le dix-sept janvier deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	26
Votants	27

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCASTEL (La Guerche sur l'Aubois), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAULT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DELASSUS (Le Chautay), DUCROT (Cuffy), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), MOREAU (La guerche sur l'Aubois).

Délibération n°01/2024

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM MANCION (Cours les Barres) à M. BONDOUX.

**Urbanisme  
Externalisation de l' instruction  
des demandes**

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

M. le Président rappelle le départ d'un agent instruisant les demandes d'urbanisme le 31 janvier 2024.

Suite aux différentes réunions, à l'avis favorable du bureau, M. le Président propose d'externaliser l'instruction des demandes d'urbanisme et de retenir la société ADSCOM.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à 1 voix contre ( M. PAQUET), 4 abstentions ( M. DUCASTEL, Mme ALBERT, Mme COMBEMOREL, M. THIBAULT), et 22 voix pour

- DECIDE de retenir la société ADSCOM pour l'instruction des demandes d'urbanisme
- AUTORISE M. le Président a signé le devis et toutes les pièces afférentes à cette décision

Pour extrait conforme,  
Fait à la CDC, le 17 janvier 2024.

Le secrétaire de séance,

Serge LAURENT

Le Président

Olivier HURABIELLE

Publié le  
-portesduberry.fr/

2024 sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le dix-sept janvier deux mil vingt-quatre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 09 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Olivier HURABIELLE, Président.

Nombre de conseillers	
En exercice	31
Présents	26
Votants	27

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MM ALBERT (TORTERON), AMIOT (Cours les Barres), BERNARD (Le Chautay), BEZE (La Guerche sur l'Aubois), BOISSIER (La Guerche sur l'Aubois), BONDOUX (Cours les Barres), BOUQUELY (Jouet sur l'Aubois), BUISSON (Germigny l'Exempt), CADIOT (Jouet sur l'Aubois), CHASSIN (Jouet sur l'Aubois), COMBEMOREL (La Guerche sur l'Aubois), COURZADET (La Chapelle Hugon), DE BARTILLAT (Apremont sur Allier), DUCAS-TEL (La Guerche sur l'Aubois), FONTAINE (La Guerche sur l'Aubois), GIOT (La Chapelle Hugon), HURABIELLE (Cuffy), LAURENT (Jouet sur l'Aubois), LIANO (Menetou-Couture), LORRE (Cuffy), MOUTON (Marseilles lès Aubigny), PAQUET (La Guerche sur l'Aubois), RATILLON (Menetou-Couture), RODRIGUES (Torteron), SAUVAGNAT (Torteron), THIBAUT (SAINT-HILAIRE DE GONDILLY).

**EXCUSES :** MMES ET MM AUTIER (Apremont sur Allier), BEATRIX (Germigny l'Exempt), DE-LASSUS (Le Chautay), DUCROT (Cuffy), GAUDRY (Marseilles lès Aubigny), HANQUIEZ-PAUTRAT (Saint-Hilaire de Gondilly), MAUPASTE (La Guerche sur l'Aubois), MOREAU (La guerche sur l'Aubois).

Délibération n° 02/2024

Acquisition d'un bâtiment  
À la Guerche/l'Aubois

**EXCUSES AVEC POUVOIR :** MMES ET MM MANCION (Cours les Barres) à M. BONDOUX.

**SECRETAIRE :** M. LAURENT

M. le Président propose au Conseil communautaire l'acquisition du bâtiment de l'ancienne trésorerie.

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,  
- **DONNE** un accord de principe pour que la CDC des Portes du Berry se positionner sur ce bien.  
- **AUTORISE** M. le Président à prendre tous les renseignements nécessaires en vue d'une éventuelle acquisition.

Pour extrait conforme.  
Fait à la CDC, le 18 janvier 2024

Le secrétaire de séance,

Serge Laurent

Le Président,

Olivier HURABIELLE

Publié le sur le site internet de la CDC des Portes du Berry <https://www.cdc-portesduberry.fr/>